

N°14 - JANVIER 2020

**BULLETIN COMMUNAL DE**

# CHÂTEAU







## LE MOT DU MAIRE



Une nouvelle année s'est écoulée, 2019 aura été une année très chargée pour l'équipe municipale.

Le gîte communal est terminé, très belle réalisation conçue par le groupe qui l'a pris en charge.

Pour l'inauguration qui a eu lieu le 16 novembre 2019, le préfet, M. Jérôme Guitton, nous a fait l'honneur d'accepter notre invitation et a coupé le ruban au côté de Mme Elisabeth Roblot, déléguée Départementale du tourisme, du sénateur M. Jean-Paul EMORINE ainsi que de la présidente de la communauté de communes du Clunisois, Mme Elisabeth Lemonon. Nombreuse était l'assistance (habitants de Château, Maires des communes avoisinantes). Toutes ces personnes ont eues l'occasion de visiter le gîte pour l'admirer et prendre des idées...

Ce gîte sera un revenu supplémentaire pour le budget communal, tout en augmentant l'offre d'hébergement pour les touristes venus admirer nos contrées et profiter de notre belle commune.

L'an 2020 est là, année d'élection municipale...

Quoi qu'il en soit, j'espère que cette équipe vous aura apporté du bonheur et de la fierté d'habiter Château.

Et en espérant que vous ayez toutes et tous passé de belles fêtes de fin d'année, je vous donne rendez-vous le

**Dimanche 12 Janvier 2020 à 11h00  
à la salle communale**

**pour les traditionnels vœux de toute l'équipe Municipale**

*Le Maire, Pierre Nugues*

**TOUTE L'ANNÉE, NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE :  
[www.mairiedechateau.fr](http://www.mairiedechateau.fr)**



## SOMMAIRE

### P. 2 : Informations de la mairie

- Finances communales
- Tarifs du cimetière
- Scolarité
- Salle communale
- Les travaux :  
Retour sur les travaux 2018  
Bilan 2019
- ONF et affouages
- Recensement
- CNI et autres documents
- La Halte du Donjon
- Election Municipale  
et autres infos ...

### P. 14 : La vie du village

- Etat-civil
- Commémorations
- Relais culturel
- Repas des aînés
- Concerts à l'église
- Tomette Singulière
- Les chats de Château
- BioDynamie Services  
et autres infos ...

### P. 19 : Les associations

- L'Amicale
- La Société de Chasse
- Château-Patrimoine
- Le club du 3ème âge
- L'Amicale Intercommunale de Charly

### P. 25 : Informations du Clunisois

- Adresses utiles
- Don du sang
- SCOT
- SPANC
- Déclaration des ruches
- Sirtom  
et autres infos ...

**Et vos jeux en dernière page !**

### Mairie de Château

Le Bourg 71250 Château  
Tél. 03 85 59 15 51

Mail. [mairiedechateau@orange.fr](mailto:mairiedechateau@orange.fr)

#### ouverture :

le lundi de 9h à 12h et  
le vendredi de 14h à 17h30

### PHOTOCOPIE

La photocopieuse de la mairie est mise à la disposition des habitants de Château.

#### Tarifs :

- Noir et Blanc A4 = 0,10 €/page
- Noir et Blanc A3 = 0,30 €/page
- Couleur A4 = 0,30 €/page
- Couleur A3 = 0,90 €/page

La numérisation, effectuée par l'utilisateur, est gratuite.



### FINANCES COMMUNALES DE CHÂTEAU ...

#### Impôts locaux

Les taux d'imposition de la commune, pour l'année 2019, restent identiques aux années précédentes soit :

**Taxe d'habitation : 5,62 %**

**Foncier bâti : 7,43 %**

**Foncier non bâti : 23,78 %**



#### Emprunt

Un emprunt à court terme de 2 ans, d'un montant de 130 000 €, a été contracté en février 2019 auprès du Crédit Agricole pour permettre la liaison entre les dépenses concernant les travaux du gîte communal et les versements des subventions et retours de TVA attendus.

Comme plusieurs subventions ont d'ores et déjà été touchées (voir plan de financement du gîte p.7) 60 % de ce prêt, soit 78 000 €, seront soldés dès le début de l'année 2020.

### CIMETIÈRE

#### Tarifs :

##### • Columbarium

Case (2 personnes maximum) = 600 €

Durée : 15 ans = 88 € - 30 ans = 108 € - 50 ans = 128 €

Jardin du souvenir (par personne) :

Durée : 15 ans = 88 € - 30 ans = 108 € - 50 ans = 128 €

Le gravage des plaques est en sus et elles doivent être toutes identiques (couleurs, format, police de caractères et taille de police).

##### • Concessions funéraires

Durée : 15 ans = 40 € par m<sup>2</sup> - 30 ans = 50 € par m<sup>2</sup> - 50 ans = 60 € par m<sup>2</sup>

taxe inhumation : 15 € par inhumation cinéraire ou funéraire

taxe d'inhumation provisoire (pour un corps qui occupe provisoirement le caveau communal) : 15 €/mois

Le plan du cimetière est en cours de réactualisation.



### TRÉSOR PUBLIC

#### Fermeture prévue en 2022

Sur les 28 Trésoreries que compte actuellement la Saône-et-Loire, l'état a prévu d'en supprimer 23 à partir de 2022, dont celle de Cluny. Ces trésoreries seraient normalement remplacées par des « conseillés des collectivités locales » et des « accueils de proximité ».

Pour une petite commune rurale comme Château, pour l'élaboration de son Budget Primitif et de son Compte Administratif, document assujéti à un contrôle de légalité (Représentant de l'Etat) et à un Contrôle budgétaire (Chambre Régionale des Comptes), l'aide du percepteur est précieuse voir indispensable. Quid de ce qui se passera après 2022 ?

Vous pouvez trouver les cartes d'implantations actuelles et prévues des trésoreries ainsi que le communiqué de presse de l'Union des Maires des Communes Rurales de Saône-et-Loire à l'adresse suivante :

<https://mairesruraux71.fr/projet-de-fermeture-de-23-tresoreries/>

### ... ET QUELQUES CHIFFRES

Ce rendez-vous annuel vous présente le compte administratif de l'année N -1 ainsi que le Budget Primitif de l'année en cours. Il vous permet de suivre l'évolution d'une année à l'autre des prévisions et des réalisations financières de la commune.

Pour mémoire et pour un meilleurs suivi, vous trouverez en plus cette année la colonne du Budget Primitif 2018.

**CA = Compte Administratif** : réalisé de l'exercice antérieur - **BP = Budget Primitif** : prévision pour l'exercice à venir

| FONCTIONNEMENT                      |   | BP 2018 EN €      | CA 2018 EN €      | BP 2019 EN €      |
|-------------------------------------|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :</b> |   | <b>181 001,23</b> | <b>118 379,18</b> | <b>142 137,00</b> |
| dont                                | Charges à caractère général<br>(carburants, énergie, fournitures, services extérieurs, voirie, écoles, entretien et réparations )             | 57 900,00         | 41 107,17         | 56 940,00         |
|                                     | Charges de personnel et frais assimilés   | 42 435,00         | 41 131,43         | 45 935,00         |
|                                     | Autres charges de gestion courante<br>(indemnités élus, SDIS (service incendie), subventions, CCAS (aide à la cantine)...) )                  | 33 788,00         | 31 946,48         | 33 517,00         |
| <b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT :</b> |   | <b>181 001,23</b> | <b>188 947,44</b> | <b>142 137,00</b> |
| dont                                | Excédent de fonctionnement reporté -<br>(correspond aux restes à payer de l'année N-1 (voirie, scolarité...))                                 | 46 062,93         | 46 062,93         | 0                 |
|                                     | Produits des services, domaine et ventes diverses<br>(taxes d'affouage, concessions funéraires, redevance d'utilisation du domaine public...) | 1 781,30          | 2 361,10          | 427,00            |
|                                     | Impôts et taxes<br>(taxes foncières, taxe sur pylônes électriques...)   | 61 156,00         | 61 725,00         | 61 782,00         |
|                                     | Dotations, subventions et participations<br>(DGF (dotations globales de fonctionnement), dotations aux élus locaux...)                        | 52 301,00         | 58 071,93         | 55 228,00         |
|                                     | Autres produits de gestion courante<br>(baux communaux, locations salle des fêtes...)   | 19 600,00         | 19 352,26         | 24 600,00         |

| INVESTISSEMENT                     |   | BP 2018 EN €      | CA 2018 EN €      | BP 2019 EN €      |
|------------------------------------|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :</b> |   | <b>450 090,61</b> | <b>319 780,25</b> | <b>306 067,86</b> |
| dont                               | Immobilisations corporelles (inclu Reste à Réaliser n -1)<br>(bâtiments publics, réseaux de voirie, matériels et outillages techniques) | 414 443,62        | 304 433,50        | 219 600,00        |
|                                    | Emprunt - Remboursement capital   | 0                 | 10 111,14         | 14 500,00         |
|                                    | Déficit d'investissement reporté<br>(en attente des Dotations, Fonds divers, réserves...)   | 0                 | 0                 | 70 421,92         |
| <b>RECETTES D'INVESTISSEMENT :</b> |   | <b>450 090,61</b> | <b>249 358,33</b> | <b>306 067,86</b> |
| dont                               | Excédents reportés<br>(du fonctionnement et de l'investissement de l'année N-1)   | 193 409,61        | 153 159,61        | 70 421,92         |
|                                    | FCTVA<br>(retour de TVA sur N -1 et N -2))  | 88 485,00         | 58 056,00         | 38 000,00         |
|                                    | Subvention d'investissement   | 43 195,00         | 38 142,00         | 67 500,00         |
|                                    | Emprunts et dettes assimilées   | 125 000,00        | 0                 | 130 000,00        |

### SCOLARITÉ

#### Aide à la cantine

**CLUNY** : Le montant de la participation de la commune aux repas des enfants scolarisés à Cluny est de 1,90 €/enfant/repas. Les familles concernées doivent s'inscrire et déposer un RIB à la mairie de Château.

- Prix total du repas dans les écoles publiques  
Danielle Gouze Mitterrand et Marie Curie : 6,30 €      Reste à charge des familles : 4,40 €
- Prix total du repas à l'école du sacré cœur : 5,45 €      Reste à charge des familles : 3,55 €

**RPI** : Le montant de la participation de la commune aux repas des enfants scolarisés au RPI de Mazille / Sainte-Cécile / Bergesserin est de 2 €/enfant/repas.

- Prix total du repas au RPI : 6,10 €      Reste à charge des familles : 4,10 €

Le montant de la participation des communes est fixé par le SIVOS du Sud Clunisois qui gère la cantine du RPI. Cette participation est versée par la commune de Château au SIVOS en fin d'année scolaire et est déduite du montant facturé aux familles. La différence de participation en faveur du RPI dédommage l'absence de transport scolaire vers celui-ci et est compensée par des frais de scolarité moins élevés à la charge de la commune (voir bulletin n°13 - janvier 2019).

### SALLE COMMUNALE

#### Rappel des tarifs de la salle communale



Forfait 2 jours (chauffage et ménage inclus)

- Habitants de Château : 175 €
- Extérieurs à la commune : 250 €

Vin d'honneur (chauffage et ménage inclus)

- Habitants de Château : 90 €
- Extérieurs à la commune : 140 €

Journée supplémentaire

- 90 € pour tous

Une attestation d'assurance est demandée ainsi qu'un chèque de caution de 500 €.

Vous pourrez trouver le règlement intérieur, le petit guide ainsi que l'inventaire de la salle sur le site de la commune ou directement à la mairie.

### GRANDIR EN NATURE

Un projet d'école libre d'inspiration Steiner-Waldorf devait voir le jour à la rentrée de septembre 2019 au domaine Saint-Laurent.

Nous avons été prévenus en juillet dernier que, pour des raisons indépendantes de leur volonté, l'école n'ouvrira finalement pas sur la commune de Château.

### URBANISME

Avant tous travaux sur votre habitation (ouverture, toiture, modification de façade, création de garage...), vous devez impérativement venir vous renseigner à la mairie pour connaître les démarches et déclarations préalables nécessaires.

### AGENTS

Mme Isabelle Henrique a quitté son poste d'adjoint technique pour d'autres horizons professionnels.

M. Christophe Dupuis a intégré l'équipe municipale le 1er août 2019.

Un contrat à durée déterminée a été réalisé sur la base du grade d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe pour 37 heures par mois annualisées :

- 7h pour l'entretien de la salle et de la mairie
- 30h pour l'entretien et la gestion du gîte communal.

(voir p. 8)



#### L'équipe des agents communaux est composée de

- **Delphine Lioi** au secrétariat
- **Didier Perrin** à la voirie
- **Denis Lardet** à la voirie
- **Christophe Dupuis** à l'entretien de la salle, de la mairie et à la gestion du gîte communal

### JEUX PLACE DE LA BERLINGOTTE

#### Une surprise de printemps pour les enfants de Château !

L'amicale, la société de chasse et un généreux particulier anonyme ont fait des dons à la municipalité. Ces dons ont permis d'allouer un budget de 3 000 € pour l'achat de nouveaux jeux en remplacement des anciens détériorés, place de la Berlingotte. Des demandes de devis sont en cours et les jeux devraient être installés au printemps prochain.



## RETOUR SUR LES TRAVAUX 2018...

### Murs de soutènement

Compte tenu des travaux importants concernant le gîte communal, la restauration du mur des Cas, initialement prévu en 2018, n'a pu être réalisée cette année. Il devrait être une des priorités pour la nouvelle équipe municipale !

## CAVE DE LA SALLE COMMUNALE

Dans la continuité des travaux du gîte, l'entreprise de menuiserie Penin-Jomain a effectué un revêtement, en lambris PVC, des murs et du plafond de la cave attenante à la salle communale (desserte derrière le bar), agrandie en 2016.

## L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS... FUITE

Le 12 juillet, en pleine période de sécheresse, un ruissellement apparaissait sur la chaussée descendant vers le Bourg au carrefour des Condemines.

Immédiatement prévenu le centre de télégestion de DIJON a délégué une équipe qui, l'après midi même, posait un manchon sur la conduite cassée en profondeur. Malheureusement, le lendemain, nous pouvions de encore entendre le chuintement de l'eau s'échappant de la canalisation de nouveau rompue ! Le jour de la fête nationale a fait reporter l'intervention au lundi 15 !

Comme le rappelle Madame LARDY dans son texte « l'eau est un bien précieux » et chacune et chacun d'entre nous en a bien conscience, aussi est il important de signaler rapidement tout écoulement vous paraissant anormal.

**Le numéro d'urgence à contacter si nécessaire**

**Tél. 09 77 40 11 27**



## ROUTE DU VERNAY

Suite à la réfection du mur de soutènement par l'entreprise Lautissier, terminée en 2018, et à la reprise de la canalisation d'adduction d'eau potable par le syndicat des eaux en avril 2019, les travaux de voirie ont pu être réalisés.

Ces travaux ont eu lieu en octobre de cette année dans le cadre des commandes groupées 2017-2019 (avec les mairies de Sainte-Cécile, Mazille, Bergesserin et la Vineuse-sur-Frégande) suivies par le bureau d'étude Ingépro et effectués par Eurovia.

Un BBSG (Béton Bitumineux Semi Grenu) 0/10 a été déposé sur toute la largeur de la chaussée et sur une longueur de 255 ml.

**Le montant de ces travaux s'élève à 17 588 € TTC**



## L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS... SUITE

Chaque année, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Grosne programme le renouvellement de canalisations devenues vétustes.

Après la restauration du mur de soutènement du Vernay et avant réfection de la voirie, la commune avait programmé pour avril/mai le remplacement de 230 m. de conduite en fonte de 80 mm.

Un important chantier qui a été rondement mené tout en minimisant la gêne des habitants du quartier qui appréciant aujourd'hui le revêtement de la chaussée.

## PANNEAUX DE SIGNALISATION

Comme nous vous en avons informé dans le bulletin de l'année dernière, huit panneaux directionnels ont été implantés pour contrer l'itinéraire GPS en direction des Crêts. Bien qu'une amélioration soit à constater, ces panneaux ne sont malheureusement pas efficaces à 100 % vu que des véhicules ont à nouveau tenté le chemin des Murs pour rejoindre l'entreprise « Biodynamie Service » cette année encore !



Suite à ce dossier, la DRI (Direction des Routes et des Infrastructures) a décidé de revoir la signalisation directionnelle de Cluny sur les départementales de notre commune. Trois panneaux ont ainsi été posés, sur la D65 vers le monument aux morts et à la sortie de Château et sur la D165 vers la carrière où il a été également implanté un nouveaux panneau en direction de Jalogny.

## CNI ET PASSEPORT

### Rappel des modalités de délivrance

Les cartes d'identité ainsi que les passeports sont maintenant délivrés uniquement par les communes équipées de dispositifs de recueil, comme Cluny.

Le demandeur doit être présent et, s'il est mineur, accompagné d'un de ses parents.

### Horaires d'ouverture de la mairie de Cluny

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi de 9h à 12h

### Service de l'état-civil de la mairie de Cluny

Tél. 03 85 59 05 87 - Mail. [etat-civil@cluny.fr](mailto:etat-civil@cluny.fr)

### Renseignements et liste des pièces à fournir

#### Passeport :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N360.xhtml>

#### CNI :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N358.xhtml>

La mairie de Château tient toujours à votre disposition le cerfa (formulaire officiel) correspondant ainsi que la liste des pièces à fournir et reste à votre disposition pour tous renseignements.

## ONF ET AFFOUAGES 2020

Suite à l'intérim de M. Benjamin Mariotton après le départ de M. Nicolas Loosli le 30 septembre 2018, un nouveaux garde forestier, M. Philippe Veillot, a pris ses fonctions sur notre secteur au troisième trimestre 2019.

Vendredi 23 août après-midi, les garants Patrick et René se sont retrouvés avec une dizaine de chasseurs pour des travaux de maintenance dans les bois communaux. L'ONF, représenté par M. Philippe Veillot, avait sollicité pour les travaux suivant : enlèvement des protections individuelles (contre gibier) sur la parcelle 20, d'une surface de 1h97a. La commune remercie la société de chasse pour sa participation lors de cet après-midi.

### Affouages

Les inscriptions ont eu lieu du 27/09/19 au 04/11/19

Le permis d'exploiter se termine le 15/04/2020

Le délai d'enlèvement du lot d'affouage est fixé au 15/10/2020



### Section de Château

Forêt de Château : 25 €

#### Parcelle 17 :

Première éclaircie de chêne (taillis + petits bois)

#### Parcelles 1, 4 et 7 :

Houppiers à façonner, plus quelques bois encore debout

- 8 personnes sont inscrits

#### Garants :

Patrick Dieudegard, René Dufour, Jean-Baptiste Jandet

### Section de St-Léger

Forêt de St-Léger : 17 €

#### Parcelle 118 :

affouage normal

- 4 personnes sont inscrits

#### Garants :

Maurice Nugues, Pierre Nugues, Fabien Therriaud

## GITE COMMUNAL « LA HALTE DU DONJON »



Le logo créé par Jean-Paul Zak (ancien châtelain) ornera bientôt l'écusson signalant « La Halte du Donjon »



### Inauguration

La réhabilitation de la maison communale en gîte est terminée. Après de nombreuses discussions et différentes propositions pour lui donner un nom, « la halte du donjon » a été retenu par l'ensemble du conseil municipal. Son inauguration a eu lieu le 16 novembre 2019 en présence de Mme Elisabeth Lemonon (présidente de la Communauté de communes du Clunisois et conseillère départementale), de Mme Elisabeth Roblot (vice présidente chargée du tourisme et de l'attractivité du territoire), de M. Jean-Paul Emorine (sénateur), de M. Jérôme Guitton (préfet), des châtelains et des maires des communes de la communauté de communes du clunisois. Une visite du gîte a été proposée aux personnes présentes suivi d'un vin d'honneur dans la salle communale.



### PLAN DE FINANCEMENT

#### Dépenses (TTC)

|   |                     |
|---|---------------------|
| ACHAT MAISON                              | 42 108,52 €         |
| NETTOYAGE MAISON                          | 878,88 €            |
| MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE DE M. FOREST | 15 180,00 €         |
| BUREAU D'ÉTUDE                            | 780,00 €            |
| GÎTE DE FRANCE                            | 320,00 €            |
| TRAVAUX                                   | 249 373,35 €        |
| AMÉNAGEMENT / MOBILIER                    | 26 170,53 €         |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b>                 | <b>334 811,28 €</b> |

#### Recettes

|  |                     |
|--|---------------------|
| SUBVENTION DETR  | 85 6000,00 €        |
| SUBVENTION DU CONSEIL RÉGIONAL<br>(convention entre la communauté de communes et la Région<br>sous condition du classement 3 étoiles et du label vélo) | 30 000,00 €         |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (suite convention région)   | 1 000,00 €          |
| SUBVENTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  | 25 000,00 €         |
| SPANC (pour la mise aux normes / rejet des eaux usées)   | 3 000,00 €          |
| <b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>   | <b>144 600,00 €</b> |
| <b>CERTIFICAT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE</b>   | <b>69 428,86 €</b>  |
| <b>RETOUR DE TVA (payé en N + 1)</b>   | <b>46 515,00 €</b>  |

**TOTAL RESTANT À CHARGE DE LA COMMUNE : 74 267,42 €**

### GITE COMMUNAL "LA HALTE DU DONJON"... suite

#### Labellisation

Suite à la visite des gîtes de France, la labellisation 3 épis et 3 étoiles pour un accueil de huit personnes, a été faite. Après un RV d'audit de France-Vélo-Tourisme en septembre, la labellisation accueil-vélo est en attente de finalisation.

#### Embauche

La réalisation du gîte communal a créé un poste au tableau des effectifs, Mr Christophe Dupuis assure l'entretien du gîte, la réservation des locations et l'accueil des hôtes. Un contrat d'accroissement d'activité pour l'aménagement du gîte avant son ouverture a été rédigé du 01/08/2019 au 31/10/2019 d'une durée mensuelle de 20h/mois. A l'issue de ces 3 mois un contrat à durée déterminée de 1 an renouvelable pour une durée de 30h/mois annualisée a pris le relais.

#### Réservation

Les réservations peuvent se faire sur le site des gîtes de France : [www.gites71.com](http://www.gites71.com) ou [www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com) (réf. La halte du donjon), via l'office de tourisme du clunisois ou de préférence auprès de **M. Dupuis** mandaté par la mairie :

**Tél. 06 08 70 38 31 - Mail. [lahalTEDUDONJON@orange.fr](mailto:lahalTEDUDONJON@orange.fr)**

#### Les tarifs sont les suivants :

WEEK-END : 310€ / 3 nuits : 380€ / 4 nuits : 460€

Semaine Basse saison : 580 € / Moyenne saison : 650 € / Haute saison : 750 €

Montant de la caution : 200 €

Le prix comprend toutes les charges de fonctionnement (dont le chauffage), les draps, le linge de toilette et le ménage.

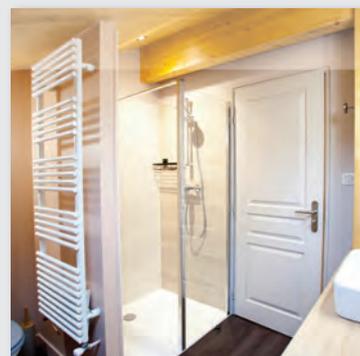
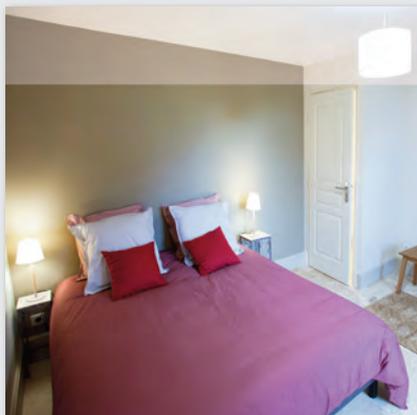
Le prix ne comprend pas la taxe de séjour.

Une première réservation de 15 jours a été faite pour la période de Noël et du jour de l'an. Nous espérons que nos premiers hôtes apprécieront le lieu et attendons leurs retours pour d'éventuels ajustements ! D'autres réservations suivent : à Paques, à la Pentecote, en juin, début juillet... **Et n'hésitez pas à en parler autour de vous !**



#### Les travaux ont commencé en mars 2018 avec les entreprises suivantes :

- Lot 1 VRD : **Entreprise TP Bourgogne Sud SOUFFLOT David**
- Lot 2 DÉMOLITION/GROS ŒUVRE : **Entreprise LES 2 PIERRE**
- Lot 3 CHARPENTE/COUVERTURE : **Entreprise GRESSARD**
- Lot 4 et 5 MENUISERIES (intérieures et extérieures) : **Entreprise PENIN-JOMAIN**
- Lot 6 ET 7 ISOLATION/CLOISONS/PLÂTRERIE-PEINTURE : **Entreprise GUILLOTIN**
- Lot 8 CARRELAGES/FAÏENCES : **Entreprise CLET**
- Lot 9 ET 10 PLOMBERIE/CHAUFFAGE-SANITAIRE/FUMISTERIE : **Entreprise LAVIGNE**
- Lot 11 ÉLECTRICITÉ : **Entreprise MONTEIL Eric**
- Lot 12 RAVALEMENT DE FAÇADE : **Entreprise LES 2 PIERRE**
- Lot 13 SERRURERIE/FERRONNERIE : **Entreprise DESROCHES**



## ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DU 15 ET 22 MARS 2020



### Nouveau

- L'inscription sur la liste électorale est possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, **soit jusqu'au 7 février 2020**

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, possibilité de vérifier soi-même sa situation électorale en ligne et de s'inscrire directement par internet à l'adresse :

**[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)**

### Procuration

Si vous êtes absent ou empêché le jour du vote, vous pouvez voter par procuration. La procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur inscrit sur les listes électorales de la même commune. Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place mais n'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée !

Faites votre procuratrimon le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir ! Vous devez vous adresser **au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie où qu'il soit, au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.**

### Rappels pour les communes de moins de 1 000 habitants

Les conseils municipaux sont renouvelés intégralement tous les six ans au suffrage universel direct. En dessous de 1 000 habitants (72 % des communes), le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours. Le nombre de conseillers municipaux varie selon la taille de la commune :

**A Château, 11 conseillers doivent être élus.**

Le maire est élu par et au sein du conseil municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours de scrutin, et à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire. La durée des fonctions des adjoints est liée à celle des fonctions du maire. Le nombre d'adjoints est fixé par le conseil municipal mais ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 27 février auprès de la préfecture. Elles peuvent être isolées ou groupées. Les listes peuvent être incomplètes. Sous le seuil de 1 000 habitants, la parité hommes-femmes n'est pas obligatoire. La candidature au seul second tour est possible si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Les suffrages sont comptabilisés individuellement. Les électeurs peuvent rayer des noms ou « panacher » (ajouter sur une liste des noms appartenant à une liste concurrente). L'ajout du nom d'une personne qui ne s'est pas porté candidat n'est plus comptabilisé mais ne remet pas en cause la validité du bulletin.

Pour être élu au 1er tour il faut la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal à 25 % des inscrits. Les sièges non attribués à l'issue du premier tour le sont au second, à la majorité relative. Les candidats qui recueillent le plus grand nombre de voix complètent le conseil municipal. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, c'est le plus âgé qui est élu.

### Elections communautaires

L'élection des conseillers communautaires se fait dans le même temps. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, après l'élection du maire et des adjoints, ils sont désignés « dans l'ordre du tableau » (maire, premier adjoint, deuxième adjoint...).

**Château a un conseiller titulaire, qui dans l'ordre protocolaire est automatiquement le maire, et un conseiller suppléant, le premier adjoint.**

**Pour tous renseignements : <https://www.interieur.gouv.fr/Elections/>**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, l'INSEE organise un recensement tous les 5 ans. Cette année, il se déroule dans notre commune et a lieu

**DU JEUDI 16 JANVIER AU SAMEDI 15 FÉVRIER 2020**

### Se faire recenser est un geste civique, utile à tous... et obligatoire

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, les modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements, le développement des moyens de transport... Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Le recensement en ligne est désormais généralisé à l'ensemble des communes. Les avantages : confidentialité toujours respectée, gain de temps et simplification du remplissage pour les habitants, un seul passage dans chaque logement pour l'agent recenseur, moins de papiers, moins de manutention, moins coûteux...



Pour le recensement 2020, Isabelle Sommereux est coordonatrice et Christian Merigot agent recenseur de la commune. Il passera chez vous pour vous remettre vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

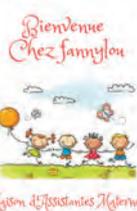
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à l'agent recenseur, à la mairie ou vous rendre sur le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### Populations légales de Château au dernier recensement (2015)

|                           | 2006 | 2011 | 2016 |
|---------------------------|------|------|------|
| POPULATION MUNICIPALE     | 215  | 273  | 225  |
| POPULATION COMPTÉE À PART | 18   | 8    | 11   |
| POPULATION TOTALE         | 233  | 281  | 236  |

Source INSEE



## MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Après plus d'un an et demi de démarches administratives, d'attente de confirmation d'agrément et de financement faits par le SIVOS la Maison d'Assistants Maternelles « Bienvenue chez fannylou » a ouvert ses portes le 3 juin 2019.

Notre projet a pu aboutir grâce à la volonté et l'aide d'Edith Legrand présidente du SIVOS et maire de Bergesserin.

Notre MAM est sous le siège de la loi associative 1901. Notre bureau est composé de :

- Adeline Philibert, présidente 06.77.53.86.95.
- Laetitia Buatois, trésorière 06.60.17.39.58.
- Béatrice Roux, secrétaire 06.10.96.15.61.

Les parents sont participatifs d'une cotisation annuelle d'un euros ou plus selon l'envie.

Nos jours d'ouverture sont **du lundi au vendredi**  
Notre amplitude horaire est **de 07h à 19h**.

Nos locaux, situés à l'école de Sainte-Cécile, permettent l'accueil de 12 enfants pour 3 assistantes maternelles. A ce jour nous accueillons 8 enfants, issus de Sainte-Cécile, Bergesserin, Bourgvilain, Vaux et Mazille. Des places sont encore à pourvoir.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter  
**Tél. 03 85 32 05 41 - Mail. [mamfannylou@gmail.com](mailto:mamfannylou@gmail.com).**



**PUPITRE D'INFORMATION DU PUBLIC**

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne a porté une mission de mise en valeur du très riche patrimoine roman qui caractérise son territoire. En effet, ses 121 communes comptent 127 édifices romans, dont les prestigieuses abbayes de Cluny et Tournus. Une des actions menées dans ce cadre consistait à concevoir, produire et installer des pupitres devant chaque édifice, afin d'offrir des informations aux habitants et visiteurs, mais aussi afin de montrer la densité du patrimoine roman au sein du périmètre Mâconnais Sud Bourgogne.

La commune a été sollicitée et a donné son accord à la production et l'installation du pupitre d'information produit et financé par le PETR. Il sera composé d'un pied en tôle acier et d'un panneau compact en résines thermodurcissables à base de fibre de bois et sera installé sur le domaine public, à proximité immédiate de l'église Saint Martin. Son thème : LES CHEMINS DU ROMAN EN MACONNAIS SUD BOURGOGNE



**MARIAGE**

*Amélie Sommereux et Luc Tomassetto*

le 29 juin 2019

*Carine Augier et Loïs Rondière*

le 29 juin 2019



**BIENVENUE AUX NOUVEAUX CHÂTELAINS**

**La famille Gaudinet Boiffon, le Vernay**

**La famille Derieux, les Noyers**

**La famille Lessage, La Grange**

**La famille Robin, le Vernay**

**Mme Sangoy, les Crêts**

**Dominique Werner, le Nière**

**L'ÉTAT CIVIL**

**Naissance**

Marceau Bordet Garnier  
le 25 janvier 2019 au Vernay

**Décès**

Émilienne Dieudegard  
le 10 janvier 2019

**Enterrée à Château**

Corinne Lacorne née Josbe  
le 16 novembre 2019

**LES LUTINS...**

Que serait Château, à Noël, sans nos petits amis lutins et consorts, qui viennent chaque année nous rendre visite pendant cette période festive ? C'est avec un grand plaisir que nous les accueillons et nous remercions chaleureusement tous ceux qui participent à leurs venues parmi nous.

Si des bonnes volontés, adultes ou enfants, veulent se joindre à l'équipe actuelle pour permettre à un plus grand nombre de ces petits compagnons d'embellir notre commune les années prochaines, elles peuvent contacter Antoinette Martin au 03 85 59 24 00 ou [mart.jean-paul@orange.fr](mailto:mart.jean-paul@orange.fr) et seront les bienvenues !



**...ET LES SAPINS DE NOËL**

La municipalité tient également à remercier les généreux donateurs des sapins qui, d'année en année, ornent la place de la Berlingotte. Si parmi vous, certains ont également des sapins à donner à la commune une prochaine année, n'hésitez pas à en faire part !



## COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE... ET DU 8 MAI



Comme tous les ans, de nombreux châtellains se sont réunis autour du monument aux morts le 8 mai, pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale, et le 11 novembre, journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix.

En ces deux journées, après une minute de

silence et la lecture par Armand Boulanger, Jacky Petit ou Patrick Dieudegard du nom de tous les soldats de la commune morts pour la France, le maire, Pierre Nugues, a lu le message de la secrétaire d'état auprès de la ministre des armées. Les Châtellaines et Châtellains se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié dans la salle communale.



## RELAIS CULTUREL

Patrick Dieudegard est le relais culturel de notre commune.

Vous pouvez le contacter pour bénéficier de tarif réduit pour les spectacles de la programmation culturelle de la ville de Cluny, 15 jours au minimum avant la date du spectacle concerné :

[patrickdieudegard@gmail.com](mailto:patrickdieudegard@gmail.com)  
ou Tél. 03 85 22 06 93

Vous pouvez consulter cette programmation sur le site :

[lesartscluny.fr](http://lesartscluny.fr)

et l'agenda de l'actualité culturelle de Cluny et du clunisois sur le site :

[cluny.fr](http://cluny.fr) (icône AGENDA)



## LE REPAS DES AÎNÉS

Avant le passage à l'heure d'hiver nos aînés, conviés par le maire et les membres du C.C.A.S., ont été ravis de se retrouver pour partager souvenirs, nouvelles et bien sûr le repas concocté par le traiteur de Salornay Monsieur Balon.

Notre doyenne, Jeanne LARDY, entourée de ses proches était aux premières loges pour entendre, en fin de repas, les airs de musique baroque offerts à notre curiosité par Barbara Roth, une châtelaine des Cadoles à la viole de gambe accompagnée par ses amis au clavecin et à la flûte.

## CONCERTS À L'ÉGLISE

Le 8 juillet, pour la 4ème année consécutive, le festival « D'Aujourd'hui à Demain » nous a offert un récital exceptionnel en réunissant Jun Bouterey-Ishido (piano) et Noémie Schindler (violin); deux formidables musiciens qui nous ont fait vibrer par leur brillante interprétation d'oeuvres de Bartok, Janàcek, Kurtag, Ligeti... un répertoire qui a, une fois encore, ravi un public nombreux et averti mais aussi séduit les oreilles curieuses d'entendre cette fameuse musique contemporaine qui mérite souvent l'effort d'être écoutée...



Le 23 juillet, un autre grand moment de partage avec le retour de Mira Ceti dont la voix a de nouveau créé l'harmonie en un lieu qui s'y prête si bien.

Cette élève de la grande cantatrice libanaise soeur Marie Keyrouz a acquis une technique vocale qui magnifie son interprétation de chants traditionnels et sacrés d'Orient et d'Occident pour le plus grand plaisir d'un auditoire captivé.

A l'issue de chaque concert le pot de l'amitié permet de riches échanges avec les musiciens toujours heureux de transmettre leur enthousiasme à jouer en notre église.

Rendez vous l'été prochain pour de nouvelles aventures musicales sous la coupole à la belle acoustique.

## TOMETTE SINGULIÈRE



Après le Nid de Karen et Marc Keizer, nous vous présentons **Tomette Singulière** d'Emeric et Laura Derieux ! Décidément cette maison aime la convivialité et les partages...

Originaires de Rhône Alpes, nous avons vécu quelques années à Lyon et Paris pour nos carrières mais avons très vite planifié notre retour aux sources. Calme, nature, espace : c'est ici que nous avons choisi de poser nos valises, conquis par la beauté du village et de ses environs. Nous nous sommes donc installés aux Noyers pour notre projet de gîte et chambres d'hôtes en mars 2019 et sommes ravis de découvrir et participer petit à petit à la vie de Château !

A notre arrivée, nous avons rafraîchi la maison aux volets verts pour la louer en tant que gîte prévu jusqu'à six personnes. Elle se compose de 120m<sup>2</sup> répartis sur deux étages avec 3 chambres, 2 salles de bain, un grand salon et une cuisine équipée. Nous la trouvons idéale pour une famille ou deux couples qui peuvent profiter de l'intérieur comme des espaces verts, d'une terrasse privée et bien sûr de la piscine et du terrain de pétanque. Pour les séjours dans cette maison de vacances nous proposons la table d'hôtes sur réservation.

Cet automne débute une nouvelle phase de travaux ; cette fois-ci accompagnés d'artisans locaux, nous aménageons 4 chambres d'hôtes dans la maison principale. Ces nouvelles chambres seront disponibles dès début 2020, chacune entre 26 et 32m<sup>2</sup>, prévues pour deux personnes, avec la possibilité d'ajouter un lit supplémentaire pour un enfant. Au rez- de- chaussée de la maison nous avons prévu un salon chaleureux pour que nos hôtes puissent s'y retrouver autour d'un livre ou d'un feu de cheminée (selon la saison) ainsi que la cuisine d'Emeric : bons petits plats assurés pour la table d'hôtes. Les hôtes pourront également profiter des espaces extérieurs pour des moments de détente dans le jardin et de convivialité à la piscine.

En parallèle de ces espaces hébergement, nous rénovons deux espaces pour début 2020: une salle de 30m<sup>2</sup> au rez-

de chaussée de la maison principale et notre grange de 70m<sup>2</sup>. Modulables, ils seront entièrement équipés pour accueillir des séminaires et réunion d'entreprises locales, mais aussi réunions familiales ou associatives.

Il nous tient à cœur de rencontrer et travailler avec les acteurs locaux. Ici nous choisissons d'accueillir nos hôtes en respectant au mieux l'environnement que nous avons choisi. Produits locaux et du jardin dans les assiettes, vins et fromages de chèvres de Bourgogne bien sûr, literie Bourguignonne, linge français en coton bio, des écrans aux abonnés absents. Nous sommes convaincus que le tourisme peut être responsable et agréable et invitons nos clients à en faire l'expérience. Vous l'aurez compris, nous souhaitons offrir à nos invités une expérience particulière lors de leur étape dans notre Bourgogne du Sud.

Nous (re) découvrons la région peu à peu et tâchons de partager avec nos clients toutes les belles balades, visites, idées de sorties et d'activités mais aussi les adresses de restaurants et de vigneron. Nous serions ravis d'avoir également l'occasion de croiser nos bons plans avec les vôtres.

Notre porte est grande ouverte, nous vous recevrons avec joie si vous passez aux Noyers !



N'hésitez pas à nous contacter

**Laura & Emeric DERIEUX**

**03. 85. 39. 86. 16. / [www.tomettesinguliere.com](http://www.tomettesinguliere.com)  
[contact@tomettesinguliere.com](mailto:contact@tomettesinguliere.com)**

Et nous suivre sur Instagram et Facebook !





L'entreprise Biodynamie Services est située aux Crêts, hameau du village de Château.

Depuis de nombreuses années, l'activité de Pierre Masson était liée à l'agriculture biodynamique d'abord au niveau agricole, à la ferme des Murs, puis au domaine de Saint Laurent, ensuite par ses activités de conseil et de formation ou encore par ses responsabilités dans des organismes nationaux.

La création de cette entreprise en 2005 par Pierre et son fils Vincent est venue accompagner le développement de ces activités de conseil et de formation, mais aussi d'élaboration des préparations biodynamiques.

### Voici tout d'abord quelques mots au sujet de cette méthode agricole.

Née des questionnements soulevés par les évolutions de l'agriculture au 19ème siècle (baisse de la fertilité des sols, de la qualité des produits alimentaires, de la santé des cultures et des animaux d'élevage), la biodynamie se structure historiquement en 1924 à l'issue d'un cycle de conférences données par le philosophe et scientifique autrichien Rudolf Steiner, connues sous le nom de Cours aux agriculteurs. Dans ses conférences, il proposait une compréhension du monde vivant et des solutions pour générer de la santé dans le monde agricole.

### La biodynamie s'organise autour de quelques grandes idées :

**La ferme vue comme un organisme agricole :** le maintien de la fertilité des sols, mais aussi l'état de santé général de la ferme sont positivement influencés par des systèmes avec aussi peu d'intrants que possible dans la sphère du vivant (fumure, fourrages, semences, etc.). La complémentarité des cultures et des élevages sur une même ferme tend ainsi vers la recherche d'une autonomie relative, cela constitue l'un des grands principes de base de la biodynamie.

**L'importance de la diversité et des interactions dans le paysage, les plantes, les animaux :** les paysages diversifiés comme celui de notre vallée avec ses arbres, ses haies, ses bois, ses zones humides, mais aussi ses murs en pierres sèches, permettent la présence d'une diversité floristique, ainsi que de nombreux oiseaux, insectes et autres animaux. Dans les agricultures plus spécialisées telles que les vergers, vignobles et maraîchages, mais aussi les zones céréalières, on cherche à favoriser la diversité, tant dans le monde végétal que dans le monde animal (domestique ou sauvage), car cela permet de nombreuses régulations au niveau des maladies comme des parasites. La diversité botanique et paysagère apporte aussi des atouts vis à vis des difficultés climatiques et hydriques. Une attention particulière est portée sur les fermes concernant ces aspects.

**L'observation pour certains travaux des rythmes de la nature et du cosmos :** les rythmes des saisons, mais aussi ceux de la journée régulent le monde vivant. Bien que cela ne soit qu'un aspect secondaire par rapport à de bonnes pratiques agronomiques, certains rythmes de la lune ou d'autres planètes ont aussi un impact. C'est pourquoi nous éditons chaque année un agenda lunaire et planétaire.

**Les préparations biodynamiques :** ce sont des produits élaborés principalement à partir de plantes et de bouse de vache. Il s'agit de substances utilisées en très faibles quantités, dont l'effet est de stimuler la fertilité et la structuration des sols, l'enracinement et la santé des plantes. L'emploi de ces préparations, que nous élaborons ici à Château, est une spécificité de la méthode biodynamique qui a fait ses preuves sur l'amélioration de la fertilité des sols comme sur la qualité des productions agricoles. A ce jour, nous participons à plusieurs programmes de recherche à ce sujet, en lien avec différents organismes dont des universités suisse et allemandes, mais aussi l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA).

**Le travail avec des plantes et des animaux adaptés à leur contexte et au mode de culture ou d'élevage :** La sélection des plantes cultivées et des animaux d'élevage est faite en fonction des choix de productivité, mais aussi selon les produits que l'on s'autorise à utiliser dans un système agricole. L'agriculture biodynamique comme l'agriculture biologique, refuse l'emploi de tous produits de traitement ou fertilisants chimiques de synthèse. Le choix d'espèces robustes, adaptées à un contexte climatique, à un type de sol et à ces modes de culture, que ce soit dans le monde végétal ou dans le monde animal, est un aspect déterminant. La sélection sur la ferme est un facteur important pour renforcer et améliorer cette adaptation.

On peut reconnaître les produits issus de l'agriculture biodynamique à la certification Demeter qui vient s'ajouter à la certification agriculture biologique (AB).



**Quelques mots de notre activité :**

Depuis 1994, au fil des ans, le hameau des Crêts s'est agrandi, avec en plus des habitations, les bâtiments qui abritent les activités de l'entreprise.

Les nouveaux bâtiments (derniers travaux terminés début 2019) sont ainsi venus appuyer le développement de cette dernière qui emploie aujourd'hui 7 personnes toute l'année.



Notre équipe est renforcée par des travailleurs temporaires dans les périodes de forte activité, à l'automne et au printemps notamment. Pour de nombreux aspects de la vie de notre entreprise, nous nous entourons d'acteurs locaux, qu'il s'agisse de différents prestataires de services, d'artisans ou de fournisseurs.

**Sur place,** nous élaborons des préparations biodynamiques, et nous cultivons des plantes que nous récoltons et transformons. Nous distribuons ces préparations, mais aussi du matériel destiné à les conserver et à les mettre en œuvre. Nous proposons aussi des plantes sèches pour l'élaboration de tisanes et de décoctions utilisées pour les soins aux cultures.

Une activité d'édition vient compléter cela : des livres portant sur l'agriculture et le jardinage biodynamiques sont ainsi édités par nos soins, qu'il s'agisse de nos propres écrits ou de livres dont nous assurons la traduction.

Notre clientèle est diverse : vignerons, éleveurs, polyculteurs, maraîchers, arboriculteurs, jardiniers amateurs. Elle se situe principalement en France, mais aussi dans divers pays d'Europe. La grande majorité de nos ventes se fait par correspondance.

Enfin, nous proposons des prestations de conseil et des formations pour commencer ou pour améliorer les pratiques en biodynamie. Ces formations peuvent avoir lieu dans nos locaux, partout en France, en Europe ou ailleurs dans le monde, par exemple récemment en Inde et en Amérique du Sud.

Véritable lieu de réflexion et de dialogue autour de ces pratiques, nous recevons des chercheurs et des professionnels du monde entier. En mars prochain, nous recevrons un spécialiste brésilien du compostage pour quelques journées de formation. Nos locaux accueillent aussi les activités de l'association "Soin de la Terre" qui rassemble des personnes et des structures intéressées par la recherche et la réflexion sur ces pratiques agricoles.

**Notre but est de contribuer à une agriculture respectueuse du vivant qui améliore la fertilité des sols, la santé des plantes, des animaux et des humains.**

Nous pensons un jour proposer une journée portes ouvertes pour permettre aux habitants de Château et des alentours qui le souhaitent de nous rendre visite et ainsi faire plus ample connaissance avec ce que nous faisons. Ce serait aussi l'occasion de découvrir ou de redécouvrir la magnifique vue sur la vallée depuis les Crêts.



## LES ANIMAUX SUR NOTRE COMMUNE

Grâce à la Communauté de Communes du Clunisois et à la Fondation 30 Millions d'Amis, qui ont renouvelé la Convention concernant la stérilisation des chats errants, les cas de prolifération signalés ont été traités.

Malgré tout, en 2019, il y a encore eu beaucoup trop de chats et de chatons abandonnés qui se retrouvent en errance avec une vie de misère.

Afin de poursuivre la lutte contre la prolifération féline, la population est appelée à signaler tout chat errant qui n'aurait pas encore été stérilisé.

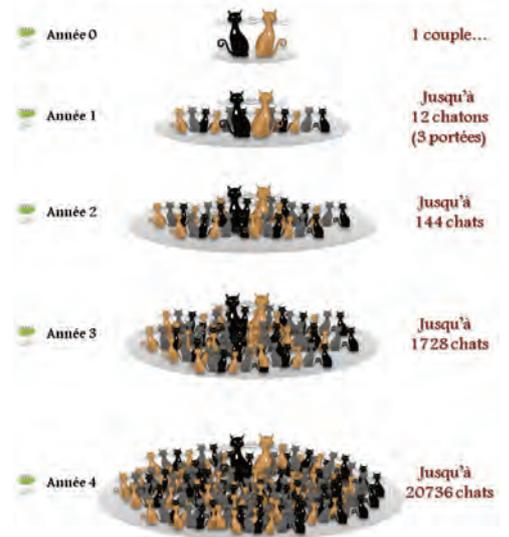
Par ailleurs, les particuliers sont invités à faire preuve de civisme et de responsabilité en faisant stériliser ses propres animaux : chats et chiens, mâles et femelles.

Nous rappelons aussi que l'identification par tatouage ou puce électronique est obligatoire pour les chats et les chiens. Elle permet de restituer l'animal perdu à son propriétaire dans les meilleurs délais.

**Plus d'informations :**

**Chats du Cœur en Clunisois : [chatsducoeurclunisois.fr](http://chatsducoeurclunisois.fr)  
Chantal au 06 65 63 35 65**

### Prolifération des chats Solution = stérilisation !



## ASSOCIATION SERENAT : COURS DE YOGA À CHÂTEAU ET À SAINTE- CÉCILE



L'association Sérénat est à l'origine du démarrage des cours de yoga dans les communes de Château et de Sainte Cécile. Cette association a pour but la connaissance et la pratique de techniques de mieux être individuel, relationnel, social, professionnel. L'accent est mis sur le YOGA mais l'association mise aussi sur d'autres pratiques pendant les ateliers, les stages et en individuel.

En juillet, un stage de 3 jours a ravi les participantes avec du yoga, de la sylvothérapie, un mandala, un atelier naturopathie et des soins en réflexologie plantaires. Le tout dans une maison d'hôtes chaleureuse et une ambiance conviviale.

Puis en septembre les cours hebdomadaires de yoga ont repris.

### Avec le yoga vous obtiendrez :

- ✓ Un renforcement du corps
- ✓ Une détente profonde
- ✓ Une meilleure concentration
- ✓ Un équilibre du système nerveux
- ✓ La cessation des perturbations du mental

Tout le monde peut pratiquer le yoga, quelque soit l'âge ou la condition physique, des adaptations sont possibles. Fabienne vous transmet le yoga de l'Institut Français du Yoga et est certifiée par le RYE (recherche pour le yoga dans l'éducation), elle saura vous conduire sur ce chemin du mieux être. Au-delà du cours, vous conserverez les bénéfices des séances et pourrez utiliser des outils très simples dans votre vie quotidienne.

**Le cours hebdomadaire** se compose de postures de yoga, de pranayamas (techniques de respirations), de méditation guidée. Lors **des ateliers du samedi** la pratique de yoga est plus longue et est suivie de yoga du son, de méditation et de yoga nidra (relaxation profonde).

**Les cours individuels** permettent d'avoir une pratique tout à fait adaptée et une fiche à suivre pour pratiquer à la maison.

### Les horaires des cours sont :

- **CHÂTEAU :** Le lundi à 18H10 à la salle communale      Le vendredi à 9H45 au Nière  
+ Ateliers les samedis 12/10, 07/12, 08/02, 18/04, 20/06, de 9h30 à 12h00
- **SAINTE CÉCILE :** Le mercredi à 9H45 à la salle communale  
Vous pouvez bien sûr venir faire un essai !
- **Cours individuels sur RDV**

**RENSEIGNEMENTS : [www.serenatyoga.fr](http://www.serenatyoga.fr) / Fabienne 06.30.76.21.02 / [serenat979@gmail.com](mailto:serenat979@gmail.com)**

## LA BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTEAU



Les longues soirées d'hiver sont favorables à la lecture. Vous ne savez pas quoi lire ? Alors venez voir **VOTRE** bibliothèque qui se trouve dans l'ancienne salle de la mairie.

Pour emprunter un ouvrage c'est très simple, pas de cotisation, pas d'amende pour retard, il suffit de pousser la porte de cette grande salle, de faire le tour des rayonnages, choisir dans cette multitude de livres celui qui est à votre goût, prenez le, voyez le permanent, bénévole de l'amicale de Château, qui notera votre choix en enlevant la fiche d'identification de l'ouvrage. Maintenant la lecture est à vous, dégustez-la, rien ne presse pour ramener le livre, ce sera quand vous reviendrez à la bibliothèque pour en prendre un autre.



**Notre fonds, riche de près de 3000 ouvrages, est très éclectique :**

- livres pour la petite enfance et l'adolescence
- romans de toutes sortes et de tous auteurs
- ouvrages sur l'histoire, l'économie, la nature, la géographie, l'art
- biographies d'écrivains, artistes, acteurs publics
- documents divers de science humaine
- quelques livres sur les savoirs techniques
- des revues, certes anciennes mais toujours d'actualité, sur la décoration, le jardin, les sciences...

La bibliothèque vous reçoit le dimanche matin à partir de 11 heures, vous pouvez aussi appeler le 06. 07. 03. 93. 99. (dans la mesure de ses possibilités, le permanent vous ouvrira la salle.)

A très bientôt

*Un des permanents, Armand Boulanger*



## L'AMICALE

La saison 2018-2019 a confirmé le dynamisme des années précédentes. Les événements mis en place (Beaujolais Nouveau, Halloween, repas d'hiver, œufs de Pâques, trail, feu de la Saint Jean, méchoui) ont rencontré un franc succès auprès des habitants, mais aussi auprès des visiteurs qui ont, à différentes occasions, pu apprécier la convivialité de notre village. Ce fut notamment le cas lors de notre trail annuel qui a encore battu un record d'affluence en comptant, sur les trois courses organisées, 300 coureurs. De même, le vide grenier, grâce à une météo favorable, a vu une belle affluence. Chaque fois, les habitants se sont investis dans les différents événements, contribuant ainsi, de la plus belle manière, à faire vivre notre beau village. Nul doute que la saison prochaine sera à nouveau une réussite !

Nous avons prévu les manifestations suivantes:



- **Beaujolais nouveau** : samedi 23 novembre 2019
- **Repas d'hiver** : samedi 15 ou dimanche 16 février 2020
- **Chasse aux œufs de Pâques** : lundi 13 avril 2020
- **Trail** : dimanche 24 mai 2020
- **Pique-nique de la St Jean** : samedi 27 juin 2020
- **Méchoui** : samedi 4 juillet 2020
- **Vide grenier** : dimanche 13 septembre 2020

*Le président de l'Amicale de Château, Christian Merigot*



## SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une nouvelle saison de chasse a déjà commencé et avec elle, un petit « bouleversement », dans notre petit monde, à savoir, le changement des membres du bureau de notre association. Notre président, Pascal FILIPEK et notre trésorier, Michel JAFFRE, après des années passées à organiser la chasse sur notre commune de CHÂTEAU, ont souhaité passer le flambeau.

L'ancien bureau s'est impliqué pendant toutes ces années, pour faire évoluer notre organisation. Nous possédons désormais entre autres grâce à eux, d'une cabane de chasse, progressivement améliorée et équipée, où nous pouvons nous réunir, d'une salle de découpe aménagée, pour traiter le gibier dans le respect des précautions sanitaires et d'une gestion adéquate des déchets.

Sous l'impulsion de Pascal FILIPEK, la société de chasse communale de CHÂTEAU, s'est impliquée de plus en plus auprès de la commune, dont participation à différentes manifestations, entre autres le rallye des vins, le trail (tous deux reconduits cette année) avec reversion d'une partie des bénéfices pour des actions d'intérêt local.

Il a su mériter et entretenir la confiance de la très grosse majorité des habitants et propriétaires de notre commune, notamment en étant en permanence à l'écoute des besoins de nos concitoyens, (lutte contre les nuisibles, pose et dépose des clôtures électriques quand le besoin s'en fait sentir, rebouchage des boutis de sanglier à l'occasion, etc)

Un lourd travail administratif, avec les différentes instances, fédération des chasseurs, techniciens cynégétiques, organismes officiels, comptages de nuit, participation aux nombreuses réunions, a été accompli tant par le président que le vice-président.

A la suite d'une gestion rigoureuse de notre trésorier, notre équipe peut présenter un équilibre financier en parfait équilibre, ce qui permet de maintenir le prix des actions de chasse à un niveau très modéré et d'envisager l'avenir avec sérénité.

En un mot, tout ce travail chronophage, lourd en termes d'engagement et de responsabilité mérite d'être signalé qu'ils soient chaleureusement ici remerciés.

La nouvelle équipe constituée, par Jean-Paul MARTIN président, Patrick MARTIN vice-président, Raphaël SAINT-JEAN trésorier, Jean-Luc STEVENIN secrétaire, Maurice NUGUES et François LACORNE responsables petit gibier, Mickaël POTILLON responsable grand gibier, Jean-François LABAUME et Franck CHEVALIER responsables animation, déjà à l'œuvre, essaiera de se montrer digne de ses prédécesseurs, en continuant de creuser le sillon déjà tracé.

Enfin pour conclure, un mot sur la situation en début de saison :

La population de sangliers se porte plutôt bien, avec en corollaire, des dégâts subis par nos agriculteurs. Nous chassons trois fois par semaine, pour limiter au mieux leur nombre, même si la situation, n'est en rien comparable à ce qui existe dans l'Autunois ou le Brionnais. Plusieurs animaux sont d'ores et déjà au tableau.

Les renards toujours présents sont maintenant régulés, avec entre autres conséquences, moins de prédation dans les poulaillers, une population de lièvre en expansion, et une reproduction naturelle des faisans et autres perdreaux.

La multiplication des ragondins qui faisait, il n'y a pas si longtemps problème, est actuellement bien réduite, limitant ainsi les dommages faits aux berges, et la propagation de la leptospirose.

Dans l'attente de se retrouver lors de l'une de nos manifestations, dont le repas de chasse, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

**A noter sur vos tablettes, les prochaines manifestations auxquelles nous participerons :**

- 25 Janvier : Matinée boudin
- 13-14-15 Mars : épreuve de chiens rapprocheurs
- 30 ou 31 Mai : Rallye des vins (date à confirmer)
- 5 Septembre : Sanglier à la broche



*Le président de la société de chasse de Château, Jean-Paul Martin*

## CHÂTEAU-PATRIMOINE



Le bilan de l'année CHÂTEAU-PATRIMOINE 2019 est riche en événements et manifestations dont certains ont fait l'objet d'articles dans le JSL, Journal de Saône et Loire, notamment :

- La visite du Château de Lourdon le 9 Juin .
- Le concert a cappella de MIRA CETI, chants d'orient et d'occident le 23 juillet.
- L'exposition du peintre Patrick Balleriaud « Contrastes dans la vallée du Repentir », 30 toiles présentées pendant le mois d'août.
- L'implantation sur les chemins de randonnée de la commune de cinq « tables de lecture » décrivant les richesses du patrimoine de Château.
- Le débroussaillage et la mise en valeur du lavoir des Granges en vue de sa réhabilitation en 2020.
- Les études préliminaires de faisabilité sur l'évolution de la végétation à Château depuis 1000 ans par Jacqueline et Alain Argant.
- Le Concours Photo avec pour thème « L'eau à Château, du ciel aux sources, ruisseaux et aménagements », organisé de mars à septembre.
- L'exposition « L'Eau dans tous ses états... pour fêter l'eau et son architecture source de vie » qui fut présentée aux journées européennes du patrimoine du mois de septembre avec des rencontres sur le thème de souvenirs et d'histoires d'eau racontés par les anciens de la commune, le 22 septembre (cf. ci-après le récit de madame Lardy 98 ans)



*Le lavoir des Granges avant et après le débroussaillage et la mise en valeur*

L'exposition « L'Eau dans tous ses états... » a été inaugurée le 22 septembre par Elisabeth Lemonon présidente de la Communauté de Communes du Clunisois et notre maire Pierre Nugues, en présence d'Hervé Reynaud conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine. Les posters de l'exposition ont fait découvrir le trésor de château : l'Eau des sources et des nappes phréatiques, patrimoine caché qui a modelé le paysage et déterminé l'implantation des nombreux hameaux de la commune ; les nappes phréatiques débusquée par de nombreux puits et les sources, notamment les trois plus importantes sur la commune de Château : la fontaine Cébé (ou Sibert), celles du Vernay et de Saint-Laurent.

L'exposition a aussi rappelé à nos mémoires la vie d'hier de nos parents et grands parents autour des puits et des lavoirs, notamment le travail des lavandières illustré et décrit par les posters réalisés par Claudie Creutz et reprenant de l'ouvrage « L'eau un bien précieux... Château avant l'adduction d'eau en 1964 » J. Argant , A. Argant, G. Nugues.

Cette exposition a aussi porté un éclairage contemporain sur l'évolution du climat et de l'eau, les conséquences du réchauffement de la planète et l'augmentation des périodes de sécheresses. En effet « L'eau dans tous ses états... » est soumise actuellement au début d'une « crise hydrologique » sans précédent, constatée par les scientifiques avec la baisse des précipitations déjà enregistrée des 10 prochaines années (selon l'Agence de l'Eau). En provoquant l'assèchement des sols ces changements liés au climat vont concomitamment bouleverser, en moins d'une génération, la végétation, les rendements agricoles des terres et des vignobles.

Pour l'année 2020 le thème proposé à l'Assemblée Générale des membres de Château-Patrimoine, le lundi 6 janvier, est axé sur le monde minéral : la géologie et les roches de Château et leur utilisation (par exemple mise en œuvre de murets en pierre, réalisation de poterie, de céramique...). Quelques unes des manifestations également envisagées sur ce thème au cours de la nouvelle année, présentées lors de cette Assemblée Générale :

- Le 08/02 : Projection du film « L'univers dans un un bol » sur l'art de la terre (J. Girel, V. Hermans) de Y. Coutheron
- Le 16/02 : Portes ouvertes à l'atelier de J. Girel et V. Hermans
- Le 25/05 : Visite du gouffre de la Crose (voir page 30)
- Le 20/09 : Journée européenne du Patrimoine sur le thème de « La terre et ses minéraux »

*François-Régis de Borde, Président de Château-Patrimoine*

## RETOUR SUR LA "JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE"

Le texte écrit de la main de notre doyenne, et retranscrit ci-dessous, a été lu par l'une de ses filles le 22 septembre 2019 en l'église Saint-Martin à l'occasion de la "Journée Européenne du Patrimoine" dont le thème était, sur notre commune, consacré à "l'eau dans tous ses états".

### « L'eau à CHÂTEAU »

Pour moi, ce fut comme une délivrance quand l'adduction est arrivée à CHÂTEAU car à la ferme de mon mari il n'y avait pas d'eau comme chez les voisins, seulement le puits communal qui heureusement ne se trouvait pas loin.

Je n'étais pas habituée à cela, chez mes parents on avait l'eau à profusion la rivière passant dans notre cours, puits, abreuvoir, lavoir tout à côté...

Ici il fallait tourner la manivelle pour descendre et remonter les seaux, parfois à moitié pleins, puis les amener jusqu'à la maison et monter les escaliers avec. C'était usant ! Mais le plus dur était le jour de lessive... Malgré tout, j'arrivais à décrocher, savonner, faire bouillir tout notre linge avec celui des enfants sans oublier les couches du bébé... pour aller rincer le tout au lavoir du Vernay. Une vraie trotte où il fallait pousser la brouette qui pesait sur les bras dans la montée et courir dans la descente sur une grande distance d'un hameau à l'autre.

L'eau y était fraîche, bien renouvelée. L'on s'y retrouvait souvent à plusieurs et les nouvelles allaient bon train tout en s'activant à diluer savon et lessive jusqu'à plus trace, le tout bien tordu...

L'hiver mes mains se glaçaient et j'avais très mal quand elles se réchauffaient.

Il y avait un autre petit lavoir, qui n'existe plus, au creux de la combe, tout simple, avec une seule dalle, à découvert à même le terrain. L'hiver il était gelé, au printemps le soleil chauffait l'eau mais l'été il était à sec. Il s'est engorgé de terre petit à petit.

Plus tard, au Bourg, dans mon commerce « Café et épicerie » il n'y avait toujours pas l'eau aux robinets. Ce n'est qu'en 1964 que nous l'avons eue, après de gros chantiers, une vraie révolution ! Comme en ville : eau chaude, lavabos, machines à laver, salles de bains, enfin le confort ! que j'ai attendu plus de 20 ans.

L'eau est bien précieuse, comme la vie elle s'écoule inexorablement.

*Jeanne LARDY - 98 ans -*

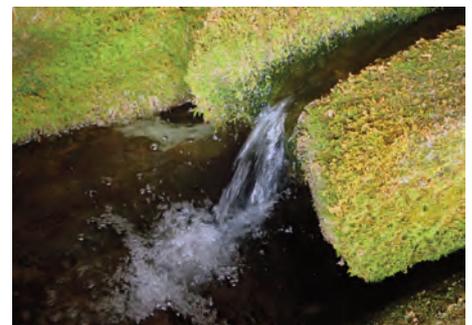
### Les trois premiers prix du concours photos 2019 "L'eau à Château, du ciel aux sources, ruisseaux et aménagements"



**1<sup>er</sup> Prix - Contemplation. Lavoir du Vernay**  
par Jules Rigollot



**2<sup>ème</sup> Prix - Passage protégé du repentir en Nantir**  
par Fabrice Pasquer



**3<sup>ème</sup> Prix - Le Vernay. Arrivée de l'eau au lavoir**  
Par Alain Argant

## EXTRAIT DES JEUX PROPOSÉS LORS DE CETTE JOURNÉE

### Jetons nous à l'eau !

et tentez de retrouver les expressions complètes, sur le thème de l'eau, dans le texte ci-dessous :

- 1) Notre rencontre aujourd'hui à donc, un sujet évident, on peut dire qu'il est clair comme de l'eau \_\_\_\_\_
- 2) Nous sommes certains, que, dans ce moment ensemble, nous serons très à l'aise, et que, chacun de nous, va se sentir comme \_\_\_\_\_
- 3) Et il ne serait pas raisonnable que dans un verre d'eau nous nous \_\_\_\_\_ !
- 4) D'ailleurs, pour un jeu, allons nous nous agiter ? Faire des vagues ? Si c' était le cas, que trouverions dans ce même verre d'eau ? \_\_\_\_\_
- 5) Ne soyons pas trop sévère avec nous mêmes ne craignons pas les erreurs, lâchons nous, car, selon le dicton, notre transformation en un petit mammifère pourrait advenir. Qui craint l'eau froide ? \_\_\_\_\_ !
- 6) Si je répète, encore et encore, le mot eau, vous me direz **la coupe est pleine**, ou plus familièrement **j'en ai ras le bol**, alors, cette fameuse goutte que fait-elle débordée ? \_\_\_\_\_
- 7) Vos critiques pourront être légitimes. Toutes ces expressions à propos de l'eau peuvent être fades, simplettes, mièvres alors que l'enjeu de l'eau est important. Vous me direz encore : elle raconte l'eau comme si c'était un roman à \_\_\_\_\_
- 8) Attention à vous ! Il faut être méfiant ! Je n' accepte qu'avec réticence les mises en cause ! Quand j' évoque l'eau, je vous semble gentille, mais... méfiez-vous de l'eau \_\_\_\_\_
- 9) J'attire votre attention, parmi vous **certains n'y voient goutte**, ne le croient pas, mais... j'insiste, dans l' équipe de Château-Patrimoine, l'un ou l'autre, dans ses attitudes, pourrait me ressembler comme \_\_\_\_\_
- 10) Chez nous, ou à la pause café, ou autour de cet arbre, nous pourrions, aussi, être tenté de nous enflammer sur un sujet... des pour, des contre... sur la question du climat, des eaux pluviales entre voisins, d'un puits... je ne sais ! Que dirions-nous alors ? Il y a de l'eau dans \_\_\_\_\_
- 11) Pour éviter les grincements, on peut modérer ses paroles, mettre de l'eau dans son \_\_\_\_\_, ou développer ses arguments. Dans ce cas, où apporte-t-on de l'eau ? \_\_\_\_\_
- 12) Il nous est arrivé de croire à un projet commun, nous en avons **l'eau à la bouche**. Nous l'avons soutenu. Cependant... nous devons nous rendre à l'évidence : déconfiture à terme, échec à venir ! Que pensons-nous à propos du projet ? Il part en eau \_\_\_\_\_
- 13) Face à cette belle promesse non tenue, la déception nous gagne après avoir beaucoup espéré. Il nous faut réagir, ne pas rester \_\_\_\_\_ dans l'eau ! Que devons- nous sortir de l'eau ? \_\_\_\_\_
- 14) Une question ultime qui coule \_\_\_\_\_ ! Pensez-vous à d'autres dictons ou expressions populaires ?

*Vous trouverez les réponses à ce jeu au cours de votre lecture du bulletin*

## DES NOUVELLES DU CLUB INTERCOMMUNAL DU 3ÈME ÂGE

### Château, Mazille, Sainte-Cécile

Nos activités sont à peu près semblables d'une année sur l'autre. Cette année encore, malgré le nombre décroissant d'adhérents, nous avons réussi à maintenir les jeux de cartes, de scrabble, la choucroute en janvier, le repas de printemps à Trivy, le loto en juillet, les différentes marches interclubs, la sortie en septembre.

A cette sortie, nous étions 20 à embarquer sur le bateau « ville de Pont de Vaux », pour une croisière aller retour à Tournus, avec repas à bord. Journée très agréable et sans soucis pour les participants, se terminant par la visite du musée « des particularités » et de peintres locaux.

Nous terminerons l'année par la fête des « conscrits » et de Noël, déplorant l'absence de Mmes Lardy et Desthieux, adhérentes de Château, qui nous ont quitté pour raison de santé. Qui viendra les remplacer ??

*La présidente du club, Georgette Nugues*

## DU CÔTÉ DE L'AMICALE INTERCOMMUNALE DE CHARLY



L'Amicale Intercommunale de Charly (AIC) a démarré ses activités 2019 en organisant une manifestation nouvelle pour elle : une vente de plat à emporter. Cela dans le double but d'offrir aux habitants l'occasion de se réunir en début d'année et de récolter des fonds pour les travaux de mise aux normes de la salle de rencontres à Charly (propriété du Centre Rural de Charly et gérée par l'AIC). C'est ainsi que 180 parts de saucisson à la beaujolaise ont été vendues le dimanche 27 janvier, un succès encourageant pour une première. Les bénéfices aideront au financement des travaux pour l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR), afin de pouvoir maintenir l'ouverture au public de cette salle associative, un des buts de l'AIC depuis sa création.



L'AIC procède avec le Centre Rural aux aménagements nécessaires, avec certes un important retard par rapport au calendrier des travaux sur trois années établi dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) accordé en mai 2016. L'année 2019 a vu la réalisation d'un cheminement en plan incliné de faible pente pour l'accès PMR à la nouvelle porte règlementaire, côté terrain de sport. Une modification du calendrier des travaux a été sollicitée pour réaliser la suite du programme de travaux d'ici l'automne 2020 : fin du cheminement et place de stationnement, puis réaménagement des toilettes intérieures (troisième et dernière phase de la mise aux normes).



L'accueil de loisirs a fonctionné durant quatre semaines durant l'été, du 8 juillet au 2 août, avec des activités variées proposées aux enfants entre 4 et 12 ans, d'abord sur place à Charly et dans les proches alentours : jeux de toute nature, activités créatrices, roller, pêche... Des sorties à l'extérieur étaient également au programme (piscine et abbaye à Cluny, poney à Matour, accrobranche à Bergesserin...), ainsi que des mini-séjours à thèmes chaque semaine pour les plus grands (à Salornay et Cluny). La fréquentation a connu une baisse par rapport à la bonne année précédente : 65 enfants (contre 73 en 2018, et 60 en 2017), dont 28 des trois villages du RPI Bergesserin-Mazille-Ste Cécile (sur les 60 de la communauté de communes du Clunisois). Le nombre de familles concernées est passé lui de 48 à 50. La fête du centre a réuni comme d'habitude enfants et familles avec l'équipe de l'accueil de loisirs, le vendredi 26 juillet, dans une excellente ambiance.



Après une escapade en 2018 à Sainte-Cécile, la fête de la bière de l'AIC a retrouvé le samedi 24 août son cadre champêtre habituel du parc de Charly à Mazille. Cette 16ème édition a connu le plein succès, avec la plus importante fréquentation depuis le lancement de la nouvelle formule en 2015, associant dégustation de différentes bières, repas-choucroute et

concerts en plein air. Avec une météo idéale, le sympathique espace aménagé dans le parc s'est très rapidement rempli dès l'ouverture de la manifestation. Les bières et la choucroute ont été très appréciées, les trois groupes invités (Short Stories, 3 Monts, The Cople) ont animé le programme musical chacun dans leur style : pop-rock, chansons françaises, tubes internationaux. Charly a connu assurément un très beau soir de fête. Même si le nombre de repas prévu par l'association n'a pas permis de satisfaire tout le monde cette année. Rendez-vous est donné en 2020 le samedi 22 août à Charly.

L'assemblée générale 2019 de l'AIC, au cours de laquelle doit être présentée la mise en place d'un nouveau conseil d'administration en application des statuts modifiés en 2018, a été retardée et ne s'était pas encore tenue au moment de la transmission de cet article, mi-octobre.

*Pour l'Amicale Intercommunale de Charly Château - Mazille - Sainte-Cécile*

*Le président, Jean-Claude Vouillon*

## SIRTOM DE LA VALLÉE DE LA GROSNE

[www.sirtomgrosne.fr](http://www.sirtomgrosne.fr) – Tél. 03 85 59 26 98 – Mail. [secretariat@sirtomgrosne.fr](mailto:secretariat@sirtomgrosne.fr)

L'économie circulaire permet de **préserv**er les **ressources naturelles** épuisables et précieuses, **réduire l'empreinte environnementale** sur la planète et **favoriser l'insertion et la solidarité**.

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne accompagne et incite les habitants du territoire à **repenser leur façon de consommer** en changeant leurs habitudes et en passant à l'action. Car bonne nouvelle : de nombreuses solutions existent !

- **Mieux acheter**, c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix d'achat, en privilégiant des produits moins emballés que d'autres, écolabellisés ou réparables... C'est aussi acheter d'occasion, emprunter ou louer.
- **Mieux utiliser**, c'est suivre les instructions d'utilisation d'un produit afin de prolonger sa durée de vie, respecter les doses prescrites pour les produits de santé et d'entretien, mieux gérer ses stocks de produits alimentaires pour éviter le gaspillage.
- **Moins jeter**, c'est utiliser les produits tant que l'on peut s'en servir, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus et composter ses déchets organiques.

### Les faits Zéro Déchet :

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne a mis en place des accompagnements pour les habitants du territoire. Retrouvez plus d'informations sur le site internet du SIRTOM, et suivez l'actualité sur la page Facebook !

**Trier ses déchets** : La première étape est de prendre connaissance des consignes de tri du territoire du SIRTOM sur les papiers, les emballages, le textile et les chaussures, le verre, et tous les flux que l'on retrouve en déchèteries. Pour s'informer sur comment et pourquoi trier, rendez-vous sur le site internet du SIRTOM dans la rubrique « Consignes de tri » !

**Composter** : Proposition d'achat d'un composteur à tarif préférentiel (10 €). Des ateliers d'échanges sur le compostage et le jardinage au naturel sont organisés dans les communes.

**Valoriser ses résidus de jardin** : Aide pour tester une tondeuse mulching (tond la pelouse et la laisse sur place) ou un broyeur (transforme les branches en broyat) chez nos 5 partenaires : la première location est gratuite, et les suivantes sont à tarif préférentiel (contact à prendre directement avec les partenaires).

**Broyage groupé et itinérant dans les communes** : La commune peut mettre à disposition, selon les besoins des habitants, un espace pour déposer des branches afin de les transformer en broyat (récupération possible par les habitants et la commune) : cela permet de limiter le transport des végétaux en déchèterie. Ce broyage est coordonné par le SIRTOM et effectué par une structure d'insertion locale.

**Transformer les épluchures en œufs** : 2 poules et 1 poulailler fabriqué par un ESAT local sont proposés pour 80€ : cela permet de réduire 30% le poids de la poubelle ménagère !

**Réparer ses objets** : Soit en faisant appel à des artisans répar'Acteurs via [www.annuaire-reparation.fr](http://www.annuaire-reparation.fr), soit en apprenant à réparer avec l'aide des MacGyvers bénévoles chaque mercredi après-midi à la ressourcerie Eco'Sol (28 bis, route de Jalogny CLUNY). Des ateliers sont aussi organisés dans les communes, selon les besoins des habitants.

**Prêt d'une exposition photo** : Le SIRTOM a travaillé avec un photographe local pour rendre les matières déposées en déchèteries belles et fascinantes ! Le SIRTOM souhaite faire circuler ces photos dans des lieux différents (les écoles, les mairies, les festivals, les entreprises,...), dans le but de sensibiliser les personnes sur le besoin de protéger les ressources et limiter le gaspillage.



Composteur individuel de 500l fabriqué par un ESAT local et vendu à tarif préférentiel au SIRTOM. Il permet de réduire de 30 le poids de la poubelle noire !



Les poules des habitants du SIRTOM les transformeuses d'épluchures et restes de repas en œufs !



Atelier d'auto-réparation mobile à Ameugny, de nombreux objets réparés en une matinée !

## LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

La MDS vous propose l'aide d'assistantes sociales en cas de difficultés d'ordre financier ou social, des missions concernant la protection des adultes, l'Aide Sociale à l'Enfance et aux Familles.

Quant à la PMI, elle propose des consultations de nourrissons, des permanences de puériculture pour tous conseils aux parents. Tous ces services sont gratuits.

**1er étage Espace Victor Duruy  
place du Marché.  
Tél. 03 85 59 03 18  
Mail. mds.cluny@cg71.fr**

Ouverture tous les jours :  
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
le vendredi de 13h30 à 16h30.

## ACCUEIL DE JOUR LES AVELINES

Pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.

**Petite rue des Ravattes  
Tél. 03 85 59 58 99  
www.ch-cluny.fr / l-accueil-de-jour**

## L'AAPA

L'AAPA vous accompagne en cas de sortie d'hospitalisation, intervient auprès des personnes âgées ou handicapées, auprès des familles d'enfants de plus de trois ans ainsi qu'auprès de particuliers de tout âge.

L'équipe de professionnels de l'AAPA intervient 7 jours sur 7 et apporte compétences et écoute aux personnes aidées.

Vous avez besoin d'une aide à domicile pour vous ou pour l'un de vos proches, vous pouvez vous rendre à nos bureaux ou nous téléphoner.

**Résidence Bénétin  
rue des Ravattes  
Tél. 03 85 59 00 29  
Mail. contact@aapacluny.fr**

## LE CLIC

Le CLIC est devenu Maison Locale de l'Autonomie (MLA).

Il s'adresse aux personnes en situation de handicap quelque soit l'âge et aux personnes de 60 ans et plus, leur entourage (famille, amis, voisins) et aux professionnels qui les accompagnent. C'est un service de proximité gratuit, unique et ouvert à tous. Concrètement, pour la personne âgée, il examine sa situation, l'oriente et l'accompagne si nécessaire.

Au domicile de cette dernière, il effectue une évaluation complète de ses besoins pour permettre une réponse adaptée : aide à domicile, soins, adaptation du logement, portage de repas, hébergement, aides financières...

Le CLIC accompagne également dans les démarches administratives : dossier de réversion/retraite, aménagement de logement, carte de stationnement, demande de maison de retraite, etc.

Ponctuellement, il peut présenter à la personne âgée et à son entourage des actions de prévention à travers des conférences, des groupes de parole (café alzheimer), des séances d'activités physiques adaptées...

Il coordonne les actions des professionnels, met en place une aide adaptée à chaque situation et assure le suivi.

Pour le public en situation de handicap, le CLIC informe sur les prestations, sur un dossier en cours ou aide à la constitution des dossiers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

En 2018, l'activité du CLIC a encore progressé avec 400 visites à domicile sur la Communauté de Communes du Clunisois.

Vous avez des questions ? Contactez-nous !

**CLIC du Clunisois  
Résidence Bénétin 71250 CLUNY - Tél. 03 85 59 30 60**



### Permanences

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,  
le mercredi de 9 h 00 à 12 h 30

Coordinatrice : Coralie COURTOIS

Assistante administrative : Virginie QUINTEL

## AUTRES ASSOCIATIONS PROPOSANT DE L'AIDE À DOMICILE

### Travail et service

Lundi au vendredi 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00  
**42 rue Prud'hon 71250 Cluny / Tél. 03 85 59 27 76  
Mail. travail.service.c@wanadoo.fr**

### L'ADMR du clunisois

**12 rue de l'Hôpital 71250 CLUNY / Tél. 03 85 35 19 67**

### Association de service et portage de repas à domicile

**Place de l'Hôtel de Ville ST-GENGOUX-le-NATIONAL / Tél. 03 85 92 55 23  
Mail. sprad71@gmail.com**

### SSIAD

Service de soins infirmiers à domicile : dispense des soins d'hygiène générale et de confort aux personnes en perte d'autonomie, âgées et / ou handicapées  
**Rue de l'Hôpital / Tél. 03 85 59 59 59 / Mail. direction@hopital-cluny.fr**

## ERFE

### Espace Ressource Formation Emploi

Vous avez plus de 26 ans, vous résidez sur le territoire de la Communauté de Communes, vous avez des questions et des besoins d'accompagnement concernant :

**EMPLOI, MOBILITÉ, LOGEMENT, SANTÉ**

### Horaire ouvertures

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h45  
Mercredi : 9h à 11h30

## MISSION LOCALE

Vous avez entre 16 et 25 ans, les Missions Locales sont chargées d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'aider les jeunes actifs en démarche d'insertion professionnelle et sociale

### Horaire d'ouvertures

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
9h00 à 12h15 / 13h30 à 17h45  
Mercredi : 9h à 11h30

### Conseillère mission locale et ERFE :

**Françoise Boisselon**  
5 place du marché 71250 CLUNY  
Tél. 03 85 20 00 11  
Mail. [emploi@enclunisois.com](mailto:emploi@enclunisois.com)

## RSP

### Relais de Services Publics de la Communauté de Communes du Clunisois

Accueil, information, aide et orientation des personnes du Clunisois qui rencontrent des difficultés dans des démarches diverses.

### Le RSP permet

- de suivre vos dossiers personnels en ligne (consultation, déclaration de situation...)
- d'obtenir ou de chercher des explications avec l'agent (les termes administratifs, les procédures...)
- de consulter sur place ou d'emporter la documentation (plaquettes, magazines, coordonnées diverses affichées...)
- d'utiliser la borne de la Caisse d'Allocations Familiales (à disposition à Cluny uniquement)
- d'accéder à Internet et d'utiliser les sites (Pôle Emploi, CAF, MSA...)

d'être mis en contact au besoin directement avec les bons interlocuteurs (tel, prise de rendez-vous, envoi de courriel...)

### Horaires d'accueil

Lundi : 9h - 12h30 à Cluny / 13h30 - 17h à Salornay  
Mardi : 10h30 - 12h30 et 13h30 - 17h à Cluny  
Jeudi : 10h30 - 12h30 à Cluny / 13h30 - 17h au Resto du Coeur  
Vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h à Cluny

### Maison des services

5 place du marché 71250 CLUNY  
Tél. 06 82 39 15 43 ou 03 85 20 00 11 - Mail. [rsp@enclunisois.com](mailto:rsp@enclunisois.com)



## TRANSPORT À LA DEMANDE

Le TAD est un service proposé aux habitants de la communauté de communes du Clunisois pour faciliter leurs déplacements sur leur territoire.

Le véhicule se déplacera jusqu'à votre domicile pour vous conduire au plus près de votre destination. Le départ de votre domicile, à destination de la Commune de votre choix au sein de la Communauté de Communes.

Le TAD vous propose deux créneaux horaires. Vous pourrez, selon vos besoins, rester sur votre lieu de destination entre 1h30 et 4h.

### Conditions accès et tarifs :

Réservation la veille du transport avant 12h - 2€ aller, 4€ aller/retour

Le TAD vous propose deux créneaux horaires pour effectuer votre voyage

### Mercredi après-midi

- Créneau 1 : entre 12h30 et 14h30 - Créneau 2 : entre 16h et 18h

### Samedi matin

- Créneau 1 : entre 8h15 et 9h15 - Créneau 2 : entre 11h et 12h15

**Maison de la Communauté de Communes**  
5 place du marché 71250 CLUNY  
Tél. 03 85 20 00 11 - Mail. [contact@enclunisois.com](mailto:contact@enclunisois.com)

## POINT MOBILITÉ

**Louez un véhicule à prix réduit avec le POINT MOBILITÉ.**

Vous êtes habitant de la Communauté de Communes du Clunisois, vous avez (re)trouvé un emploi ou une formation et vous avez besoin d'un moyen de transport ? Pour 3 à 5 € par jour, nous mettons à votre disposition une voiture (avec ou sans permis) ou un scooter pour vous rendre à votre lieu de travail ou de formation, en fonction de vos besoins et de nos conditions. :

### Référente Mobilité :

**Delphine Mélé**  
Maison de Services au Public  
5 place du Marché 71250 CLUNY  
Tél. 03 85 20 00 11  
Mail. [contact@enclunisois.com](mailto:contact@enclunisois.com)

## DON DU SANG

Aucun médicament ne peut remplacer le sang, il est vital pour les personnes qui en ont besoin.

Le sang est utilisé pour les maladies du sang, les cancers et pour les hémorragies (opérations chirurgicales, accidents, accouchements).

Chaque jour, l'Établissement français du sang (EFS) doit récolter 10 000 dons de sang pour couvrir les besoins des hôpitaux et des cliniques.

Pour maintenir les réserves en produits sanguins et pour répondre aux besoins des malades, la mobilisation des donneurs est nécessaire de manière régulière et continue.

**Donner son sang est un geste citoyen et solidaire.**

**C'est un moment particulier pendant lequel le donneur va partager son pouvoir de sauver des vies.**

Dans un monde de plus en plus connecté, l'EFS a lancé en 2019 un vaste projet de modernisation de "l'expérience donneur" intitulé Innovadon 2020.

Chaque donneur de sang peut désormais disposer d'un espace personnalisé en ligne où il retrouvera l'ensemble de ses données personnelles et des informations sur le don, ainsi que les lieux de collecte les plus proches dans la rubrique « Où donner ».

L'ouverture de cet espace personnel du donneur est accessible à l'adresse : **donneurs.efs.sante.fr**

Pour y accéder, les personnes ayant déjà donné leur sang doivent demander en ligne un code d'accès.

Les personnes qui n'ont jamais effectué de don peuvent créer leur espace et faire une promesse de don.

Une application mobile téléchargeable gratuitement pour les smartphones reprend les fonctionnalités de l'espace donneur.

**En 2020, les associations locales pour le don de sang bénévole vous accueilleront chaleureusement aux collectes mobiles :**

**CLUNY** - Salle des Griottons - de 8h30 à 12h30

- Mercredi 15 janvier
- Mercredi 11 mars
- Mercredi 13 mai
- Mercredi 15 juillet
- Mercredi 09 septembre
- Mercredi 04 novembre

**SALORNAY SUR GUYE** - Salle polyvalente - de 8h30 à 12h30

- Vendredi 26 février
- Vendredi 20 mai
- Vendredi 22 juillet
- Vendredi 23 septembre
- Vendredi 1er décembre



## DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION  
DU CHEPTÉL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ  
DES ABEILLES



MOBILISER DES  
AIDES EUROPÉENNES  
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



## SPANC

### Rappel

Le SPANC du Clunisois propose un service de **vidanges groupées** des fosses septiques, programmées ou urgentes à des prix intéressants.

Le formulaire d'inscription est à retirer à la mairie de Château ou sur son site dans **INFOS PRATIQUES**.

Vous pouvez également vous adresser directement au SPANC :

**ZA du Pré Saint Germain - 16 Rue Albert Schmitt**  
tel. 03 85 59 80 10

Mail. [secrétariat@spancdunclunisois.fr](mailto:secrétariat@spancdunclunisois.fr)  
[www.spancdunclunisois.fr](http://www.spancdunclunisois.fr)

### A savoir

Environ 13 millions de français sont en dehors d'une zone de raccordement à un système d'assainissement collectif et donc tributaires d'un système d'assainissement autonome. 20 à 30 % de la population rurale est concernée du fait de leur lieu d'habitation et malgré la progression de l'assainissement collectif, environ 10 % des français seront toujours concernés par l'assainissement autonome.



# Écrire ensemble l'avenir de notre territoire

Initié début 2019, le schéma de cohérence territoriale (SCoT) concerne les quatre intercommunalités qui composent le PETR Mâconnais Sud Bourgogne : les communautés de communes du Clunisois, du Mâconnais Tournugeois, de Saint-Cyr Mère Boitier entre Mâconnais et Charolais ainsi que la communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération.

## QU'EST-CE QU'UN SCoT ?

Un schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui traduit un projet de développement du territoire.

Le SCoT définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir. Il aborde notamment les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, etc. Le SCoT assure la mise en cohérence des politiques publiques d'urbanisme.

Le SCoT comprend trois documents :

- un diagnostic
- un projet politique
- un règlement

## POURQUOI UN SCOT ?

Le SCoT veille avant tout à préserver les équilibres en encadrant le développement et l'aménagement du territoire.

Afin de préserver le cadre de vie et d'améliorer l'attractivité dans une dynamique de développement durable, le SCoT s'attache à :

- choisir les principales zones constructibles
- préserver les espaces agricoles ou forestiers
- équilibrer la répartition des commerces et services
- améliorer les performances énergétiques
- maîtriser les obligations de déplacement
- renforcer la protection des espaces naturels

**Le règlement du SCoT s'impose aux documents d'urbanisme des communes qui déterminent la constructibilité ou non des terrains.**



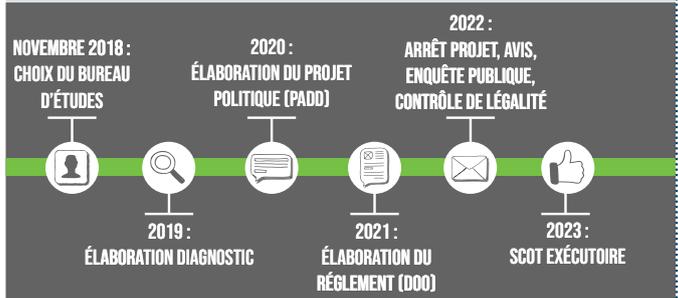
## PARTICIPEZ !

Le maître mot est la concertation : élus, partenaires publics ou techniques et habitants sont invités à s'exprimer tout au long de la démarche.

La concertation et la prise en compte des spécificités de notre territoire sont les leviers par lesquels le SCoT deviendra un outil d'aménagement adapté aux besoins. C'est pourquoi, l'implication du plus grand nombre est nécessaire.

**Pour en savoir plus :**

[www.maconnais-sud-bourgogne.fr](http://www.maconnais-sud-bourgogne.fr)



## L'eau des ruisseaux, l'eau des torrents, l'eau des mers et des océans, l'eau des fleuves et des rivières.

Un petit jeu autour de nos fleuves.

### Fouillons un peu nos vieux souvenirs de géographie !

#### De la source à la mer ou à l'océan

- Le Mont Gerbier-de-Jonc, Le Plateau de Langres, Le Mont-St-Gothard, Le Massif de la Maladeta, Les Alpes Suisses
- La Mer du Nord, l'Océan Atlantique, La Méditerranée, La Manche

#### Quel est le nom de ce fleuve ?

- 1 - Né sur le Plateau de Langres, je me jette dans la Manche
- 2 - Né au Mont St-Gothard, je me jette dans la Méditerranée
- 3 - Né en Espagne, dans le Massif de la Maledeta, je me jette dans l'Océan Atlantique
- 4 - Né au Mont Gerbier-de-Jonc je me jette dans l'Océan Atlantique
- 5 - Né dans les Alpes Suisse je me jette dans la mer du Nord

- Parmi ces cinq fleuves, lequel est entièrement français ?

#### Quelques expressions imagées où il est question d'eau

A vous de relier chaque expression avec sa signification

- Se noyer dans un verre d'eau
- Mettre de l'eau dans son vin
- Suer sang et eau
- Après la pluie le beau temps



- Ce n'est pas grave
- Perdre facilement des moyens
- Peiner sous l'effort
- Se radoucir
- L'horizon s'éclaircit



Vous trouverez les solutions au cours de votre lecture du bulletin

## A NE PAS MANQUER !

En 2020 le thème de Château-Patrimoine sera axé sur le monde minéral. Dans ce cadre, les spéléologues du club des Argilons de Chauffailles pourront faire découvrir le gouffre de la Crose (Saint-Laurent, Château) à deux groupes de 8 Châtellains, le samedi 25 avril, à partir de 13h30 sur place pour le 1er groupe, et de 15h30 pour le 2ème. Prévoir 10 € pour les frais d'assurance et de matériel. Les Châtellains et leurs proches intéressés par cette visite contacteront directement par mail Didier Accary ([didier.accary@sfr.fr](mailto:didier.accary@sfr.fr)), responsable du Club, en lui indiquant leur nom, prénom, adresse et n° de téléphone avant le 20 avril.

Information à retrouver sur la page Château-Patrimoine du site Internet de la Mairie  
[mairiedechateau.fr/chateau-patrimoine/](http://mairiedechateau.fr/chateau-patrimoine/)



## UN GRAND MERCI

*à tous pour  
votre participation,  
votre disponibilité,  
votre générosité  
offertes gracieusement  
tout au long de l'année  
pour agrémenter la vie  
du village.*

